



BULLETIN DE PARTICIPATION (Annexe 1)

Concours photos - Précarité Énergétique

Mettons une image sur ses maux.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Mail :

Nom de la photographie :

Déclare participer au concours photo 2022 à l'occasion de la journée contre la Précarité Énergétique organisé par le SDEM50

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter toutes les clauses¹

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un commentaire sur votre photo, notamment le lieu et la date de prise de vue :

A, Le

Signature avec la mention "Bon pour accord"

Bulletin à retourner avec vos photographies (*NB* : 1 photographie par catégorie maximum, par candidat) par mail à l'adresse suivante : lise.bourdon@sdem50.fr

Jusqu'au samedi 31 décembre 2022 dernier délai.

¹ Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel les concernant conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données (voir art. 7 du règlement)